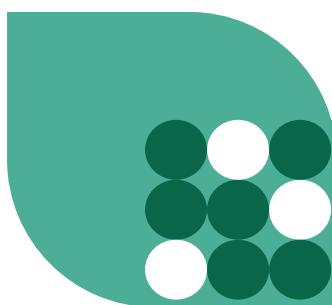


Je suis
NOUVEL EMPLOYEUR



J'embauche
mon premier salarié

Les étapes obligatoires



1

JE CRÉE MON ESPACE PRIVÉ ENTREPRISE

sur charentes.msa.fr avec mon numéro **SIRET**

2

JE CHOISIS MON MODE DE DÉCLARATION :

Plusieurs
possibilités
au choix

JE FAIS APPEL À UN CENTRE DE GESTION OU À UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

pour la prise en charge des
déclarations sociales (déclaration
d'embauche, bulletin de salaire..)
C'est une **prestation payante** qui
garantit la conformité des déclara-
tions et réduit les démarches
administratives.

JE FAIS L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE PAIE

Ce logiciel doit répondre à la **norme DSN** et être correctement paramétré avec l'ensemble des cotisations légales, de retraite complémentaire AGIRC ARRCO et de complémentaire santé/prévoyance. Une assistance au paramétrage et à l'utilisation du logiciel peut être souscrite.

[Consulter les taux](#)

J'UTILISE LES SERVICES GRATUITS EN LIGNE TESA qui s'adaptent aux différents types de contrats.

J'embauche un
CDD de - 3 mois

TESA simplifié

Idéal pour l'emploi de
travailleurs saisonniers.
Il permet de faire
l'embauche, les bulletins
de salaires et DSN,
l'inscription au RUP...

[En savoir +](#)

J'embauche un
CDI et/ou un CDD

TESA +

Attention :
l'adhésion nécessite une
validation de la MSA :

[En savoir +](#)

Valable pour les CDD quelle
que soit la durée, CDI,
contrat d'apprentissage..

**Exclusion : mandataires
sociaux, les contrats de
professionnalisation.**

MIXITÉ DES OUTILS

J'AI BESOIN D'UTILISER DIFFÉRENTS MODES
DÉCLARATIFS : Une solution mixte DSN / TESA
simplifié ou DSN / TESA+ est possible

Si vous faites ce choix, pensez à informer votre
Centre de Gestion pour qu'il gère correctement
le fractionnement de la DSN.

**ATTENTION : la MSA n'est pas
compétente en matière de droit
du travail, ni en gestion de paie**

3

JE FAIS CRÉER MON COMPTE EMPLOYEUR PAR LA MSA

Je prends contact avec la MSA via le service en ligne «**Envoyer un Message**» dans la rubrique «**Contacts et échanges**» de **Mon Espace Privé Entreprise**.

Je dois indiquer **la date prévisible d'embauche, l'activité de l'entreprise et du salarié.**

4

JE COLLECTE LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA SAISIE DE LA DÉCLARATION D'EMBAUCHE

- le **type de contrat**, sa **durée**, la **durée contractuelle de travail**
- la **rémunération** (palier, échelon, coefficient) / la **convention collective dont je dépends** ([en savoir +](#)) ;
- la **caisse de retraite complémentaire** ([en savoir +](#)) ;
- mon entreprise doit adhérer **obligatoirement** à un assureur pour la prévoyance Garantie Incapacité de Travail/ Décès et Complémentaire Frais de Soins. **L'employeur a le choix de son assureur** ;
- mon salarié est étranger, et s'il ne dispose pas d'un numéro de Sécurité sociale certifié (**numéro commençant par 1 pour un homme ou 2 pour une femme**), il doit me remettre **1 copie lisible et non tronquée** :



son **EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE** avec filiation en langue originale et datée de moins d'un an sauf pour les ressortissants des pays listés [ICI](#)



sa **PIÈCE D'IDENTITÉ** (carte d'identité, passeport) **en cours de validité**



son **ACTE DE MARIAGE** ou copie du **livret de famille**



son **TITRE DE SÉJOUR en cours de validité** si le salarié n'est pas ressortissant de l'Union Européenne



son **CERTIFICAT DE NATIONALITÉ** si le salarié est né à l'étranger hors Union Européenne et qu'il a acquis la nationalité européenne

5

JE DÉCLARE MON RECRUTEMENT VIA LA DÉCLARATION D'EMBAUCHE au plus tard le jour de l'embauche en fonction du mode de déclaration choisi :

Je fais appel à un centre de gestion

Je lui transmets les informations nécessaires à la déclaration

OU

J'utilise un logiciel de paie

Je réalise ma déclaration d'embauche en ligne sur mon espace privé MSA **ou** via le dépôt de fichier déclaratif si mon logiciel de paie le permet

OU

J'utilise le TESA simplifié ou le TESA

Je réalise ma déclaration d'embauche en ligne via le module choisi

Je remets un exemplaire à mon salarié

Cette déclaration d'embauche permet **d'affilier le salarié au régime de protection sociale agricole** (assurance maladie/ vieillesse obligatoire, chômage...) et **d'adhérer à un régime de retraite complémentaire**. La MSA assure également la Médecine du travail. Les visites médicales sont organisées en fonction de la durée du contrat et de l'activité exercée. pour en savoir + : [cliquer ICI](#).

6

À LA FIN DE LA PÉRIODE DE TRAVAIL OU À LA FIN DU MOIS :

Je réalise le bulletin de salaire via le mode de déclaration choisi (TESA ou logiciel de paie) ou je communique les informations à mon centre de gestion :

- Je renseigne/communique le **nombre de jours travaillés**, le **nombre d'heures**, tout autre élément de rémunération, la **date de fin de contrat s'il y a lieu**.
- Je remets au salarié, en fin de contrat, en plus de son bulletin de salaire, l'**attestation France Travail et son certificat de travail**.
- J'archive une **copie de l'ensemble de ces documents pendant 5 ans** (hors Espace Privé MSA).

Le site utile



Un doute sur le contrat, la relation de travail ou encore l'application de la convention collective ?
-> **Consultez le site de la DREETS**

Je contacte la MSA

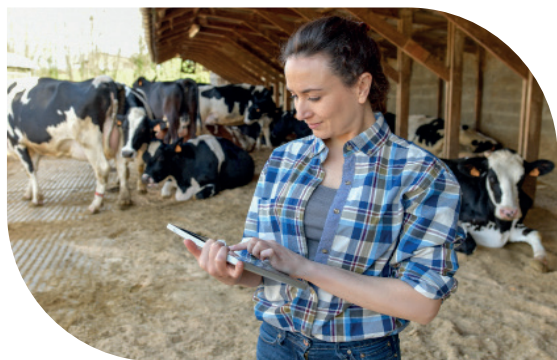
PAR INTERNET :

Je consulte le site charentes.msa.fr et je crée **MON ESPACE PRIVÉ** pour **toutes mes démarches en ligne**. Depuis Mon Espace Privé, je peux déposer un document, consulter l'avancée de mon dossier, faire une demande de prestation ou encore envoyer un message à ma MSA...

PAR TÉLÉPHONE :

Pour une question sur mon dossier, mes droits :
05 46 97 50 50

Pour un accompagnement dans l'utilisation des services en ligne : **03 20 900 500**



PAR RDV EN AGENCES MSA :

à partir de **Mon espace privé**, rubrique «Contacts et échanges», service en ligne «Demandez un RDV» & **DANS LES ESPACES DE PROXIMITÉ FRANCE SERVICES :**
je consulte la liste sur le site internet de la MSA, rubrique «Votre MSA», puis «Nous contacter»

Je sollicite

LE SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Je suis employeur, je dois avoir en ma possession le **Document Unique des Risques Professionnels (DUERP)**, je contacte le **conseiller en prévention** pour m'accompagner :

05 46 97 50 75 (Charente-Maritime) • **05 45 97 80 64** (Charente)



LE SERVICE SANTÉ AU TRAVAIL

- Je veux organiser le **suivi médical** de mes salariés
- Je souhaite un **aménagement** de poste de travail
- Je souhaite organiser des **actions de sensibilisation** en faveur de mes salariés :

05 46 97 53 08 ou secretariatsst@charentes.msa.fr

Je souhaite...

OBTENIR DES INFORMATIONS SUR MON STATUT D'EMPLOYEUR, MES COTISATIONS :

je clique
ICI

TRANSMETTRE DES INFORMATIONS À MON SALARIÉ SUR SON AFFILIATION À LA MSA :



L'info en +

Découvrez la rubrique internet dédiée à l'offre de services aux entreprises :

ICI